

STATION D'EPURATION DE L'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER

« MAERA »

Cette station a été mise en service en août 2005, l'émissaire en mer en novembre de la même année et le raccordement de Lattes à Maera en décembre 2006.

La station d'épuration « **Maera** » : C'est le choix d'un investissement excessif de 150 millions d'euros. A ce coût il faut ajouter les frais des raccordements de chaque ville ainsi que l'eau nécessaire pour l'étiage du Lez (eau achetée au bas Rhône), un véritable gâchis.

Communiquer sur les performances environnementales est un enjeu stratégique.

On vante à raison ou à tort les performances de « Maera », avec des qualificatifs qui, selon l'appréciation de nombreux citoyens, ne correspondent pas à la réalité. Nous subissons une « intox médiatique » en dehors d'une véritable transparence des informations.

Voilà les communications qui nous sont adressées par l'Agglomération de Montpellier à propos de « Maera » :

- Equipement en faveur du développement durable... Une station pour le futur...
- La solution technique la plus performante...
- Certifications, ISO 9001, ISO 14001, ILO-OSH et **QSE**

Ces certifications récompensent la qualité de la conception, la réalisation et l'exploitation de cette installation dans le respect de l'environnement. Grâce à l'obtention de cette triple certification, Maera est désormais certifiée **QSE**.

La réalité sur la Norme QSE : (Qualité, Sécurité, Environnement)

Si elle signifie pour l'Agglomération d'avoir un certificat de bonne conduite grâce à l'importance de ses investissements, elle ne permet toujours pas la transparence des informations. Si cette norme a l'avantage de mettre en place un système maîtrisé de suivi des questions environnementales, elle ne signifie pas, pour autant, qu'elle ne pollue pas, mais qu'elle respecte les principes de la norme. Par ailleurs l'entreprise n'a pas obligation de communiquer ses résultats à l'extérieur, contrairement à son référentiel Européen « EMAS ».

(EMAS = Système européen d'audit et de management environnemental)

Dans cette jungle de sigles, ne serait-il pas normal que chaque citoyen en connaisse le véritable décodage ?

Si l'on peut approuver le volontarisme de l'Agglomération pour cette orientation plus écologique pour l'environnement même si celle-ci est tardive et manque de transparence, la question qui se pose est :

Par rapport à son coût, quelle est sa performance épuratoire réelle ?

Pourquoi rejeter en mer en pure perte toute l'eau déjà épurée partiellement par la station MAERA ?

Par courrier du **2 Juillet 2010**, j'ai demandé à l'Agglomération de Montpellier une étude de faisabilité d'aménagement partiel du site de l'ancienne décharge du Thôt par des zones humides en jardins filtrants. « **Ce courrier a été adressé à : Monsieur Christian VALETTE, Vice-Président, Président délégué de la commission Environnement.**

Copie : Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de Lattes

Monsieur Louis POUGET, Vice-Président, Président délégué de la commission Assainissement et eau ».

Le but de cette étude consisterait à réutiliser par filtrage les eaux sortant de la station Maera afin d'alimenter le Lez pour son étiage, l'arrosage pour l'agriculture et la recharge aquifère de la nappe phréatique de Lattes...

Les rejets de la station d'épuration Maera seraient véhiculés à partir de la canalisation existante afin d'alimenter les jardins. L'eau ainsi recyclée pourrait être stockée dans un lieu à déterminer (sur le site du Thôt, Maera, BRL...).

La création de zones humides en périphérie de la décharge du Thôt permettrait également une dépollution du sol et de l'air.

Maera rejette en mer environ 100 000m³ par jour et 130 000m³ à terme, dont 5 à 10 % d'eau polluée.

Aujourd'hui, c'est notre mer qui a la charge d'éliminer les polluants, ce qu'elle ne réussit pas toujours à faire pour tous les micropolluants présents. Dans les cas défavorables, avec la conjugaison des vents et des courants marins, la grande bleue peut nous retourner une partie de cette pollution vers nos plages, sans oublier les risques liés aux modifications du milieu marin.

La création de jardins filtrants sur le site du Thôt serait plus efficace, moins onéreuse et plus écologique que le rejet direct en mer. L'eau ainsi dépolluée serait réutilisable aussi bien pour l'étiage du Lez que pour l'agriculture ou encore, alimenter la nappe phréatique de Lattes.

Grâce à la **réutilisation de l'eau**, les eaux recyclées de Maera ne seraient plus envisagées comme un problème de mise au rebut mais comme **une véritable ressource**.

Je valorise l'eau rejetée à la mer à environ 10 Millions d'euros par an (pour un prix d'achat de 0,22€ le m³ d'une eau réutilisable).

Si le réchauffement climatique se confirme, les besoins d'irrigation agricole seront plus importants. Il sera donc nécessaire d'investir pour de nouvelles ressources en eau.

Dans le cadre du développement durable, le bilan environnemental et économique pourrait être le suivant :

Bilan environnemental :

- Ne plus polluer la Méditerranée et lever l'hypothèque des ressources balnéaires et touristiques.
- Permettre une réserve en eau pour l'étiage du Lez et l'agriculture...
- Améliorer l'esthétique actuelle et l'aménagement paysager de plusieurs hectares par des jardins filtrants sur la décharge actuelle (laissant la possibilité de compléter l'espace restant avec des panneaux photovoltaïques).
- Préserver l'environnement de la décharge du Thôt en périphérie par une dépollution du sol contaminé et assainir les eaux usées qui s'en écoulent (lixiviats) et l'air chargé de composés chimiques... Les plantes sont capables de remplacer l'industrie, elles dégradent les composés chimiques complexes, qu'elles utilisent pour se nourrir, et leurs racines abritent des microorganismes, qui font le même travail que les stations d'épuration.

Bilan financier prévisionnel :

- Valoriser environ 80% de l'eau qui est actuellement rejetée en mer en pure perte (soit l'équivalent de 8 Millions d'euros/an).
- Alimenter le Lez pour son étiage, soit une économie d'environ 2 Millions d'euros annuel (c'est l'eau du bas Rhône qui alimente actuellement l'étiage du Lez par BRL).

Cette argumentation est confortée par un rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) qui a publié en mars 2009 : « Ressources en eau de l'Europe – Faire face à la pénurie d'eau et à la sécheresse ». Pour lutter contre la raréfaction de l'eau, elle insiste sur la nécessaire diminution de la demande et l'augmentation de l'efficacité de l'utilisation qui en est faite.

La période actuelle est propice à la réflexion d'un système plus moral, plus humain et plus axé sur la durabilité.

Ma conviction en l'orientation du recyclage (en remplacement du jetable), est une réflexion importante pour notre avenir et elle devrait être prise en considération dès aujourd'hui.

Le choix et le coût de l'émissaire en mer :

Le choix de l'émissaire en mer a été un procédé coûteux (65 millions d'euros) dont l'utilité ne permet pas de positionner « Maera » comme une station pour l'avenir.

Même si « Véolia » devait améliorer son système épuratoire d'une manière encore plus sélective et obtenir une eau de qualité baignade, le coût global de cette station resterait trop élevé (150 Millions d'euros... ou plus...) avec un rejet en mer en pure perte.

Je vois la station du futur comme celle qui permettrait à la fois le recyclage le plus complet possible (**eaux, phosphates, boues**.) avec la réduction des pollutions au meilleur coût. C'est aussi, celle qui utiliserait les principes naturels de la phytorestauration (*ensemble des technologies qui utilisent les plantes comme principal agent de traitement des pollutions*), à chaque fois que ce serait possible.

Quelques exemples de stations avec recyclage des eaux et coûts avec la station « MAERA » de Lattes :

Italie : La station d'épuration de NOSEDO (**construction: 2003**) d'une capacité de **1 250 000 équivalent habitants**, recycle 432 000m³ d'eaux usées par jour. Elle permet d'irriguer environ **3000 hectares** pour un investissement de **152 Millions d'euros**.

Italie : La station de San Rocco (**construction : 2004**), au sud de la capitale lombarde dont la capacité s'élève à **1 million équivalent habitants**, traite 300.000 m³ d'eaux usées par jour. Cette réalisation a nécessité **un investissement de 84 millions d'euros**. L'eau recyclée a permis l'irrigation des **22.000 hectares**.

Lattes : Station d'épuration « MAERA » (**construction 2005**) d'une capacité de **470 000 équivalent habitants**. Elle peut traiter 130 000 m³ d'eaux usées par jour qu'un émissaire rejette à 11 km en mer et à 30 mètres de profondeur dans un milieu exceptionnel et fragile. C'est la « **Rolls Royce** » des stations d'épuration qui a permis de polluer « écologiquement » la Méditerranée et le Lez après de forts orages à partir d'un investissement de **150 Millions d'euros**.

France : La future station d'épuration « Aquaviva » (**construction: 2011**), d'une capacité de **300.000 équivalents habitants** (*sans aucune nuisance olfactive, visuelle ou auditive*). Elle traitera les eaux usées de 8 communes du bassin cannois et représente **un investissement total de 77 millions d'euros**. Les eaux épurées de qualité « baignade » pourront être réutilisées pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries.

Alors que le Directeur général de Véolia eau, Antoine FREROT, vantait les mérites du recyclage « re-use » lors d'une conférence de presse le **22 septembre 2005** ;

Alors que le volume d'eau réutilisée dans les 5 ans à venir, devrait connaître une croissance de plus de 100% ;

Alors que le recyclage apparaît comme une solution d'avenir afin de répondre au déficit en eau qui va s'accroître au cours des années à venir et un retour sur investissements par le « re-use » ;

Alors que la réutilisation de l'eau permettrait **l'étiage du Lez et pourrait contribuer à la recharge aquifère de la nappe phréatique de Lattes afin d'éviter la progression de l'intrusion marine** ;

Alors que des scientifiques (du Cemagref et/ou de l'Inra), travaillent afin de déterminer les substances non éliminées et dangereuses de certaines stations d'épuration (*hormones, molécules issues de l'industrie pharmaceutique (bétabloquants, antibiotiques, antidépresseurs, analgésiques...), pesticides (glyphosate, AMPA, diuron, isoproturon, atrazine, simazine), métaux lourds (lithium, bore, vanadium, cobalt, arsenic, rubidium, antimoine)*) ; que d'autres scientifiques mettent au point un procédé pour **recycler le phosphore** présent dans les effluents des stations d'épuration et des élevages afin de limiter les pollutions et recycler un produit indispensable pour l'homme et dont les ressources sont limitées. (*Si le pétrole et le gaz peuvent être remplacés par d'autres sources d'énergie, le phosphate, qui entre dans la composition de nombreux engrais agricoles et dont la chimie ne peut pas se passer, n'a pas de substitut*) ; que certains sont spécialisés dans la recherche intégrée sur les relations plante-environnement et pourraient être consultés pour avis ;

Alors que le recyclage était possible, soit à partir d'un procédé entièrement industriel (dont l'industrie a le savoir-faire), soit de compléter le recyclage sur le site du Thôt à partir de jardins filtrants (comme le présente ma demande).

Malgré toutes ces références, l'Agglomération de Montpellier ne répond pas à ma demande ; pourquoi ?

Le bilan de cette étude pourrait être révélateur...Moins cher, plus efficace, plus écologique et bon pour le contribuable et l'emploi, le recyclage des eaux de Maera permettrait un retour sur investissements de plusieurs millions d'euros par an.

Comme mes courriers dérangent ils demeurent étouffés...

« L'Agglomération de Montpellier ne souhaite pas revenir sur cette demande, et ne répond toujours pas à mon courrier ».

Il semble que la seule option prise en compte par l'Agglomération de Montpellier serait d'améliorer le procédé épuratoire actuel.

Il est important de souligner que le Maire de la Commune de Lattes qui est la plus impactée par « Maera » n'a pas donné suite à ma demande écrite du 2 Juillet 2010 ni à celle formulée oralement au cours du Conseil Municipal d'Octobre 2010.

Le paradoxe : Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de Lattes, a été nommé par le Président de l'Agglomération de Montpellier en tête de liste de la Commission « Eau et Assainissement » le 28 Septembre 2010. Voilà un signe inquiétant et peu prometteur pour l'avenir !...

Comment l'Agglomération peut-elle développer un tel orgueil jusqu'à ne pas reconnaître qu'elle s'est peut-être trompée d'aiguillage ?

La loi de décentralisation de 1982 prévoyait un rapprochement du citoyen dans les décisions des pouvoirs publics. Depuis on constate le contraire, avec l'argent du contribuable, on a paralysé la démocratie participative, développé le clientélisme, enjolivé et asphyxié les communications et permis toutes les dérives.

On a mis en place une machine qui consolide le pouvoir en place avec le poids écrasant de l'état.

Avec le transfert d'activités des communes vers l'Agglomération, je constate, une fois de plus, une évolution des strates administratives, le chevauchement de compétences, le service rendu au citoyen qui se détériore et le gaspillage de l'argent public qui s'amplifie.

Quelles sont les conséquences du transfert des compétences des communes vers l'Agglomération de Montpellier ?

C'est par plusieurs centaines d'emplois municipaux qu'il serait nécessaire de supprimer sur l'ensemble des communes de l'Agglomération afin de compenser ces transferts (source : [Midi libre, information de Georges FRECHE lors du Conseil municipal de Montpellier d'Octobre 2009, en désignant la seule ville de Montpellier](#)).

L'empilage et le chevauchement de compétences de ces deux administrations se traduit par une augmentation des coûts et une diminution des services rendus aux habitants.

Le citoyen ne sait plus à qui s'adresser, ni qui fait quoi avec pour conséquences des retards dans les démarches administratives, le tout, une fois de plus, sur le dos du contribuable.

MAERA : ORIGINE DES ODEURS AU COURS DE L'ETE 2010

Au cours de l'été 2010, il a été constaté par les habitants de Lattes des épisodes fréquentes d'odeurs provoquées par les dysfonctionnements d'un réseau d'eaux usées.

Selon la direction du vent, ce sont des odeurs pestilentielles avec un pic durant la nuit du 24 au 25 Juillet 2010 qui se répandent sur un rayon de plus d'un kilomètre de la station d'épuration MAERA.

Origine des odeurs :

Après enquête (fin Juillet 2010) auprès de l'Agglomération et Véolia, ce sont diverses réactions d'origine chimique et biologique qui sont à l'origine de ces problèmes d'odeurs dans le réseau d'eaux usées en provenance de Palavas.

Causes :

Suite à la décomposition bactérienne de la matière organique et sous l'effet de la chaleur, du diamètre, de la longueur et de la pente de la canalisation, provoque un composé chimique de soufre et d'hydrogène. C'est un gaz acide, nauséabond et toxique qui est appelé sulfure d'hydrogène.

Traitement pour la réduction ou l'élimination des odeurs :

Injection de nitrate de calcium dans la conduite en amont des odeurs, ce qui devrait empêcher la formation de sulfure d'hydrogène qui est responsable de l'odeur désagréable. Le coût de ces opérations sont répercutées sur nos factures « eaux et assainissement ».

Effet sur la santé :

S'il est très dangereux à forte concentration, à faible concentration, comme c'est le cas, il est surtout responsable d'une odeur fétide des excréments et des flatulences. Toutefois selon la concentration, des problèmes pulmonaires et digestifs sont possibles.

Mes observations :

Suite à ce problème, je reste interrogatif pour le futur raccordement de CASTRIES à MAERA du fait de la longueur de la canalisation. Sous l'effet de la chaleur les risques d'odeurs par les émanations de sulfure d'hydrogène (H₂S) demeurent plus importants.

Je suis également inquiet de la volonté affichée par l'Agglomération de vouloir **raccorder CARNON**. En effet, tout comme **PALAVAS**, les problèmes de corrosion et de présence de sulfure d'hydrogène arrivent généralement dans des zones où le réseau est à faible pente (zones littorales, plaines) car les faibles vitesses favorisent leurs développements

Comment diffuser ces informations ?

Le 30 Décembre 2010, j'ai demandé « le droit d'information » au plus grand quotidien de notre Région. Il devait porter à la connaissance de ses lecteurs mes courriers (ou un résumé) sur « le recyclage des eaux de Maera et celle des odeurs (odeurs qui ont été provoquées par un gaz acide, nauséabond et toxique, appelé sulfure d'hydrogène, au cours de l'été 2010)».

Le 14 Janvier 2011, je téléphone à nouveau à ce journal afin de connaître la date éventuelle de la publication et du contenu. Très courtois, le journaliste en ligne, me communiqua la réponse suivante :

« L'Agglomération de Montpellier ne souhaite pas revenir sur ces sujets, donc je ne ferai pas de diffusion ».

Ce qui voulait dire, je ne tiens pas à prendre des risques !...

Il serait catastrophique d'imaginer une démocratie avec le regard du lecteur dans les rouages du pouvoir.

Comment ne pas parler de la déontologie du journalisme ? Le devoir d'informer ; le respect du lecteur ; sa crédibilité ; son indépendance à l'égard des pouvoirs publics, politiques et économiques...

Chaque année, la confiance dans les médias s'effrite avec une perte de lecteurs. Les journalistes ne sont plus assez crédibles et manquent d'indépendance. La presse devrait être au service de la recherche de la vérité et non celle de nous soumettre celle qui est voulue par les conseillers en communication et autres chargés de relations de presse des pouvoirs en place.

Et si les citoyens que nous sommes « ne s'en moquaient plus » et demandaient à comprendre ?

Jacky CHANTON